



LES PRÉLUDES DE PONT-AVEN

27, rue Louis Lomenech 29930 PONT-AVEN

Chers amis,

Les Préludes de Pont-Aven ont proposé en 2019, grâce à vos soutiens, de beaux rendez-vous artistiques, concerts, conférence. Nous poursuivrons dans le même sens en 2020 en invitant des musiciens ou conférenciers de grand talent.

C'est par vos soutiens renouvelés chaque année que nous pouvons maintenir un haut niveau de programmation. Les tarifs d'entrées seront maintenus à un niveau accessible au public le plus large. Votre cotisation 2020 participe au maintien de ces objectifs.

Votre carte d'adhésion vous donne droit à des réductions pour tous nos concerts et à l'accès gratuit à la salle Julia du musée de Pont-Aven pour les événements organisés par notre association (mini concerts, conférences). Cette carte vous offre également des réductions sur les accès aux spectacles des partenaires de notre association.

Nous vous remercions de votre fidélité et de votre confiance.

Très amicalement et meilleurs vœux à tous,

le bureau de *Les Préludes de Pont-Aven*

Pour toute information :

Courriel : contact@lespreludesdepontaven.com

Site Internet : www.lespreludesdepontaven.com

Bulletin d'adhésion 2020

Nom (s)..... Prénom (s).....

Adresse.....

C.P..... Ville.....

Tel Fixe..... Mobile.....

Email.....

Autre adresse

(informations strictement réservées aux Préludes de Pont-Aven)

Souscrit une adhésion à l'association : *Les Préludes de Pont-Aven*

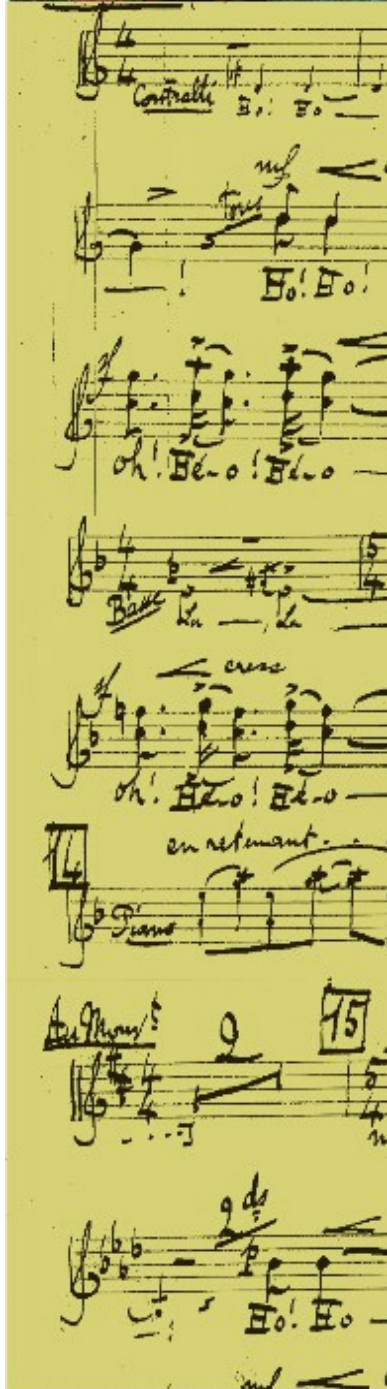
Individuelle : 20 € (étudiants, demandeurs d'emploi 10 €)

Couple : 30 €

Membre bienfaiteur : à partir de 60 €

Une cotisation, à partir de 60 €, vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% sur le montant versé. Exemples : pour une cotisation de 100 €, vous bénéficiez, d'une réduction d'impôt de 66 €, soit coût effectif : 34 € et pour une cotisation de 60 €, coût effectif : 20 €.

Cochez la ligne correspondant à votre adhésion et retournez le bulletin accompagné de votre règlement, ainsi que votre carte d'adhérent, afin de permettre sa mise à jour.



Avec l'aimable autorisation du Musée de Pont-Aven